

En mots et en fil

Réhabilitation de Jeanne Panne

Chère Jeanne,

Au-dessus de Nieuport souffle le même vent qui parcourait ses rues il y a des siècles ; froid, salé et inflexible comme le temps lui-même. Devant moi repose un pull noir. Et dans mes mains, je tiens des fils jaunes et rouges pour des points de croix. À ton époque, les femmes les cousaient dans les vêtements pour éloigner le mal. C'étaient des signes de protection, des signes d'espoir. Tandis que je laisse les points grandir sur la laine sombre, je pense à toi, Jeanne Panne, une femme dans une ville marquée par la guerre, la maladie et la peur.

Tu vivais en 1650, à une époque où Nieuport se relevait à peine des destructions de la guerre de Quatre-Vingts Ans. Il y avait trop de bouches pour trop peu de pain ; les routes commerciales étaient ouvertes mais incertaines ; les pêcheurs ne revenaient pas toujours. Les gens voyaient des signes dans chaque prise ratée, dans chaque vache malade. Et en de tels temps, on ne cherchait pas des causes, mais des coupables.

Ton nom était connu dans la ville, non pas comme celui d'une sorcière, mais comme celui d'une femme qui savait utiliser les plantes, apaiser les blessures, faire vivre un foyer à travers des hivers difficiles. Ni errante, ni mendiante. Tu étais simplement une femme du lieu, faisant partie du tissu de la communauté. Mais comme si souvent, c'est justement la femme qui aidait qui devenait suspecte lorsque le vent tournait.

Je brode des points de croix jaunes sur une manche. Le jaune pour la lumière, pour ce que tu représentais pour ceux que tu aidais. Dans ton dossier de procès, il est écrit que des voisins t'accusèrent après qu'un enfant fut tombé malade, qu'une vache mourut ou que quelqu'un eut connu le malheur. De petites tragédies qui auparavant auraient été attribuées à la malchance. Mais en 1650, avec la croyance en des « causes » diaboliques nourrie par les prédicateurs et les autorités, ces faits reçurent un autre nom ; *maleficium*. Sorcellerie nuisible.

Lorsqu'ils t'arrêtèrent, tu fus conduite à l'hôtel de ville. Les interrogatoires qui suivirent, la torture autorisée par le droit impérial, les questions auxquelles tu ne pouvais répondre... tout est consigné. Les juges exigeaient des détails ; avec qui tu aurais conspiré, à quelle nuit tu serais allée dans les dunes, quels mots tu aurais « prononcés » lorsque quelqu'un tombait malade. Tu disais ce qu'ils voulaient entendre, comme tant de femmes avant et après toi, parce qu'un corps qui souffre ne peut plus retenir la vérité.

Je brode maintenant des points de croix rouges sur l'autre manche. Le rouge pour le courage que tu as eu, pour ton sang sous la torture. Une ligne rouge pour la cruauté du jugement qui suivit. Le verdict est clair ; étranglée d'abord, puis brûlée. C'était la peine habituelle sur la côte ; le poteau d'étranglement au pied de l'échafaud, le bois déjà prêt, la foule rassemblée, car on avait appris que la peur est un spectacle.

Le 28 janvier 1650, le jour de ta mort, il devait faire froid. La côte n'est pas un lieu doux en hiver. Peut-être as-tu jeté un dernier regard vers la tour de l'église Saint-Laurent. Ou vers le port, où les navires reposaient, ventrus. Peut-être as-tu pensé aux personnes que tu avais aidées, qui maintenant se taisaient.

Je continue à broder, et les points de croix grandissent comme de petites ancrs dans la laine noire. À ton époque, on cousait parfois de tels points près du cœur ; une petite croix pour éloigner le mal, pour renforcer les parties fragiles d'un vêtement. J'imagine que toi aussi tu connaissais ce geste ; non comme magie, mais comme signe de soin dans la vie quotidienne, de savoir-faire et d'amour.

Ce qui me touche, Jeanne, c'est la folie des persécutions. Des femmes de chaque village ont connu ton sort. Ce qui fut brûlé n'était pas la magie, mais le savoir. C'était le savoir des femmes, transmis par les mains et l'expérience. La peur d'une communauté s'est projetée sur toi. Nieuport fut l'un des foyers des procès de sorcellerie en Flandre. Mais toi, Jeanne, tu es l'une des rares dont l'histoire est restée si clairement dans les archives ; non parce que tu étais coupable, mais parce que ton jugement fut si retentissant qu'il ne put jamais vraiment disparaître.

Je brode les derniers points de croix en jaune et en rouge, liés dans le noir ; un petit hommage, mais avec la même intention que les femmes d'autrefois ; protection, mémoire, lien.

J'imagine que tu aurais souri en voyant mon pull. Tu aurais dit que le savoir doit être partagé, et non craint. Que la mer ne pleure jamais ceux qu'elle a aimés. Que ta vie fut plus que ta mort.

Et j'écoute, Jeanne. Car tu mérites une voix. Tu mérites le pardon et la reconnaissance. Tu n'étais pas une sorcière. Tu étais une femme. Avec des mains qui aidaient. Avec des yeux qui voyaient. Avec une force que l'on ne pouvait pas comprendre alors.

Repose-toi maintenant, Jeanne. Ton nom n'est plus murmuré par peur, mais prononcé pour se souvenir.

Avec respect,
Micca